



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2013

Publication : 19/04/2013

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT des ALPES- MARITIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 100413_D0006

Nbre de Conseillers
en exercice : 29
présents : 22
votants : 26

O B J E T: Affectation du résultat de l'exercice 2012 - Budget primitif 2013 de la commune.

L'AN DEUX MIL TREIZE ET LE MERCREDI 10 AVRIL A 17 H 30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE LE JEUDI 04 AVRIL, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEÏNI, MAIRE.

22 ETAIENT PRESENTS : M. Michel MEÏNI, M. Bruno BETTATI, Mme Claude BRUN, Mme Marion DWERNICKI, M. Jean-François FOUREL, M. Jean-Louis TRANI, Mme Vanessa SIEGEL, M. André ROGGERI, Mme Monique TOSELLO, Mme Laurence SCIARRI, M. Olivier RENAUDO, M. Jean-Marie CUER, M. Bernard HULLIN, M. Jean-Marie VALENZA, Mlle Nathalie DURAND, Melle Barbara MERLINO, M. Alexis FONTAINE, M. Roger DROUIN, Mme Annie PIGNAL, M. François OCELLI, Mme Pascale MONROLIN, M. Frédéric LEFEVRE.

4 POUVOIRS : Mme Laetitia ROUBAUD représentée par M. Bruno BETTATI, Melle Claire BAGNIS représentée par Mlle Barbara MERLINO, M. Jean-Pierre ALFONSI représenté par M. François OCELLI, M. Philippe SCOTTO représenté par Mme Pascale MONROLIN.

3 ABSENTS : M. Bruno LAMY, Mme Marie-France LANGLOIS, Mlle Lydie AUDDINO

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Olivier RENAUDO.

RAPPORTEUR : M. le Maire

VU le compte administratif 2012, voté par le conseil municipal, au cours de cette même séance,

CONSIDERANT que le compte administratif laisse apparaître un excédent de clôture en section de fonctionnement de 787 927,99 €,

Aussi, il est proposé au conseil municipal :

- d'affecter l'excédent reporté, soit la somme de 787 927,99 €, à la section d'investissement du budget primitif 2013 de la commune au compte 1068,

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'**unanimité**.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Les membres du conseil municipal

**Le Maire,
Vice-Président de la Métropole Nice Côte D'Azur,**

Michel MEÏNI